



Domaine de  
**La Tortinière**

Château-Hôtel \*\*\*\* Restaurant

**Qu'est-ce qu'un pass sanitaire valide ?**

**1. Un passeport vaccinal complet :**

- a. 7 jours révolus après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
- b. 4 semaines révolues après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
- c. 7 jours révolus après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

**2. La preuve d'un test RT-PCR négatif datant de moins de 72h.**

**3. Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**